

Avis de confidentialité à l'intention des candidats.

Cet avis de confidentialité explique les raisons pour lesquelles IRC Geneva recueille et traite les renseignements personnels des candidats à un emploi.

Contrôleur des données : International Rescue Committee ,

Responsable de la conformité du traitement des données : Directeur des finances et des opérations à gdpr@rescue.org

Dans le cadre de tout processus de recrutement, IRC collecte et traite les données personnelles relatives aux candidats à un emploi. L'IRC s'engage à faire preuve de transparence quant à la façon dont il recueille et utilise ces données et au respect de ses obligations en matière de protection des données. Les données seront utilisées pour décider de vous employer ou non, pour vérifier que vous avez le droit de travailler en Suisse et pour déterminer le salaire et les autres conditions à offrir.

Quelles sont les informations recueillies par IRC?

IRC recueille toute une série de renseignements à votre sujet. Cela comprend

- Votre nom, votre adresse et vos coordonnées, y compris votre adresse électronique et votre numéro de téléphone ;
- Les détails de vos qualifications, vos compétences, votre expérience et vos antécédents professionnels ;
- Des informations sur votre niveau actuel de rémunération, y compris les droits aux prestations ;
- Si vous avez ou non un handicap pour lequel l'IRC doit faire des ajustements raisonnables au cours du processus de recrutement ;
- Si vous connaissez ou êtes lié à des employés ou des membres du conseil d'administration d'IRC;
- Des informations sur votre droit de travailler en Suisse;
- Des informations sur l'égalité des chances, y compris des informations sur l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la santé et la religion ou les convictions.

IRC peut recueillir ces informations de diverses manières. Par exemple, les données peuvent être contenues dans les formulaires de demande, les CV, obtenus à partir de votre passeport ou d'autres documents d'identité, ou recueillies lors d'entrevues ou d'autres formes d'évaluation, y compris les tests en ligne. IRC utilise un système d'application en ligne exploité par une tierce partie, Cornerstone On Demand. Vous trouverez un lien vers leur avis de confidentialité [ici](#).

IRC peut également recueillir des données personnelles vous concernant auprès de tiers, telles que des références fournies par d'anciens employeurs, des informations provenant de vérifications d'antécédents professionnels et des informations provenant de vérifications de casiers judiciaires. IRC ne recherchera des informations auprès de tiers qu'une fois qu'une offre d'emploi vous a été faite et vous informera qu'elle le fait.

Les données seront stockées à différents endroits, y compris dans votre dossier de candidature en ligne, dans le système de suivi des candidats RH, dans Cornerstone et dans d'autres systèmes informatiques (y compris le courrier électronique).

Pourquoi IRC traite-t-il les données personnelles ?

IRC doit traiter les données pour prendre des mesures à votre demande avant de conclure un contrat avec vous. Il doit également traiter vos données pour conclure un contrat avec vous.

Dans certains cas, l'IRC doit traiter les données pour s'assurer qu'il respecte ses obligations légales. Par exemple, il est nécessaire de vérifier l'éligibilité d'un candidat retenu pour travailler en Suisse avant le début de l'emploi.

L'IRC a un intérêt légitime à traiter les données personnelles pendant le processus de recrutement et à conserver les dossiers du processus. Le traitement des données des candidats à un emploi permet à IRC de gérer le processus de recrutement, d'évaluer et de confirmer l'aptitude d'un candidat à l'emploi et de décider à qui offrir un emploi. L'IRC peut également avoir besoin de traiter les données des candidats à un emploi pour répondre et se défendre contre les réclamations légales.

L'IRC traitera l'information sur la santé pour déterminer si les candidats sont handicapés ou non, afin de déterminer s'il est nécessaire d'apporter des ajustements raisonnables au processus de recrutement. Il s'agit de s'acquitter de ses obligations et d'exercer des droits spécifiques en matière d'emploi.

Lorsque l'IRC traite d'autres catégories spéciales de données, telles que les informations sur l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la religion ou les convictions, c'est à des fins de contrôle de l'égalité des chances, et ces données seront collectées sous une forme anonyme.

Pour certains rôles, l'IRC est obligé de rechercher des informations sur les condamnations pénales et les infractions. Lorsque l'IRC recherche cette information, elle le fait parce qu'elle est nécessaire à l'exécution de ses obligations et à l'exercice de droits spécifiques en matière d'emploi.

Qui a accès aux données ?

Vos renseignements seront partagés à l'interne aux fins de l'exercice de recrutement. Cela comprend les membres de l'équipe RH et de recrutement, les intervieweurs impliqués dans le processus de recrutement, les gestionnaires dans le secteur d'activité avec un poste vacant, le personnel des TI si l'accès aux données est nécessaire à l'exécution de leurs rôles. Les systèmes qui peuvent inclure ce type d'information comprennent la comptabilisation du temps, l'intervention en cas d'urgence et la continuité des opérations et le SIRH.

IRC ne partagera pas vos données avec d'autres tiers, à moins que votre demande d'emploi soit acceptée et qu'elle vous fasse une offre d'emploi. IRC partagera ensuite vos données avec d'anciens employeurs afin d'obtenir des références pour vous, des fournisseurs de vérification des antécédents professionnels pour obtenir les vérifications nécessaires (et le Service de divulgation et d'interdiction pour obtenir les vérifications nécessaires des casiers judiciaires).

Vos données peuvent être transférées vers des pays en dehors de l'espace économique européen pour éclairer les décisions en matière de RH et de gestion prises par les employés

d'IRC. Les données sont transférées en dehors de l'EEA sur la base de besoins organisationnels, juridiques ou réglementaires tels que la gestion des talents, l'archivage des dossiers conformément aux exigences de conservation des dossiers des donateurs. Tous les transferts de données doivent être conformes aux exigences de protection énoncées dans la Politique globale de sécurité de l'information de l'IRC.

IRC prend la sécurité de vos données au sérieux. Elle a mis en place des politiques et des contrôles internes pour s'assurer que vos données ne sont pas perdues, détruites accidentellement, mal utilisées ou divulguées, et que nos employés n'y ont pas accès, sauf dans l'exercice de leurs fonctions. Tout accès aux renseignements personnels, peu importe le média, doit être approprié au rôle de l'utilisateur tel qu'énoncé dans la Politique d'utilisation acceptable de l'IRC. La politique globale de sécurité de l'information de l'IRC est basée sur la norme ISO 27002 et détaille les contrôles techniques, administratifs et physiques importants requis pour protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données.

Pendant combien de temps IRC conserve-t-il les données ?

Si votre demande d'emploi n'est pas retenue, IRC conservera vos données dans ses dossiers pendant au plus six mois après la fin du processus de recrutement pertinent en vue d'examiner les possibilités d'emploi futures. À la fin de cette période, ou une fois que vous avez retiré votre consentement, vos données sont effacées ou détruites.

Si votre candidature est retenue, les données personnelles recueillies au cours du processus de recrutement seront transférées à votre dossier personnel et conservées pendant votre emploi, plus sept ans après la fin de votre emploi. Cela comprend la déclaration de votre casier judiciaire, l'aptitude au travail, les vérifications de sécurité et les références.

Vos droits

En tant que personne concernée, vous disposez d'un certain nombre de droits. Tu peux le faire :

- D'accéder et d'obtenir sur demande une copie de vos données ;
- Demander à IRC de modifier des données incorrectes ou incomplètes ;
- Demander à IRC de supprimer ou d'arrêter le traitement de vos données, par exemple lorsque les données ne sont plus nécessaires à des fins de traitement ;
- S'opposer au traitement de vos données lorsque IRC s'appuie sur ses intérêts légitimes comme base légale pour le traitement.

Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, veuillez contacter le Directeur des finances et des opérations à l'adresse gdpuk@rescue.org

Si vous pensez qu'IRC n'a pas respecté vos droits en matière de protection des données, vous pouvez porter plainte auprès du Commissaire à l'information. Les coordonnées peuvent être consultées sur le site web : www.ico.org.uk.

Que faire si vous ne fournissez pas de données personnelles ?

Vous n'avez aucune obligation légale ou contractuelle de fournir des données à IRC pendant le processus de recrutement. Toutefois, si vous ne fournissez pas ces renseignements, il se peut qu'IRC ne soit pas en mesure de traiter votre demande correctement ou pas du tout.

Vous n'êtes pas tenu de fournir des informations à des fins de surveillance de l'égalité des chances et il n'y a pas de conséquences pour votre demande si vous choisissez de ne pas fournir ces informations.

Prise de décision automatisée

Les processus de recrutement ne reposent pas uniquement sur la prise de décision automatisée.